



Commune de SAINT-FERREOL-D'AUROURE (43) Révision du Plan Local d'Urbanisme

5.a

Liste des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)



PLU

Approbation le 16 décembre 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2024

Référence : 48095

Révisions et modifications :



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Départementale
des territoires

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE SAINT-FERREOL D'AUROURE

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 Mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

I - Servitudes relatives à la conservation du patrimoine

B - Patrimoine culturel

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) Monuments historiques Servitude de protection des monuments historiques AC1 - La Fabrique de faux Dorian de l'Alliance (située à Pont-Salomon)	Article L 621-1 à L 621-33 du Code du Patrimoine Articles R 621-1 à R 621-97 du Code du Patrimoine	<u>Inventaire M.H.:</u> 19 mai 2003	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 Mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

A - Energie

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) <u>Electricité</u>	Article 12 modifié de la loi du 15.06.1906. Article 298 de la loi des finances du 13.07.1925		
I4			
- Ligne 63 KV Le Bec -Trévas	Article 35 de la loi 46.628 du 08.04.1946 modifiée	DUP du 7 Février 1986	R.T.E.
- Ligne 63 KV Firminy Vert – Pont-Salomon	Article 25 du décret 64.481 du 23.01.1964	DUP du 25 Mai 1972	Groupe Maintenance Réseaux Forez Velay 5 rue Nicéphore Niepce 42100 SAINT-ETIENNE

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 Mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

D - Communications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) Voies ferrées	<p>Loi du 15.07.1845 sur la police des chemins de fer.</p> <p>Article 6 du décret du 30.10.1935 modifié portant création de servitudes de visibilité sur les voies publiques.</p> <p>T 1</p> <p>- Ligne SNCF Firminy-St Rambert d'Albon</p>	<p>S.N.C.F. 69 Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est Immeuble « Le Rhodanien » 5 et 6 Place Charles Béraudier 69003 LYON et R.F.F.</p>	

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 Mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

D - Communications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT DINSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUTE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
d) Réseau routier	Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations EL 11	Articles L 122-2, L 151-3, L 152-1 et 152-2 du Code de la voirie routière	Décret du 28 Novembre 1997
- Route express			D.I.R./Massif Central 32, Rue de Rabanesse BP 90447 63012 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 Mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

II - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

E - Télécommunications

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
<p>PT 3</p> <ul style="list-style-type: none">- Câble St Etienne-Le Puy n° 186- Câble souterrain F.O. 046 St Etienne-St Didier en Velay- Câble souterrain	<p>Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement, l'entretien et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications (lignes et installations téléphoniques et télégraphiques).</p>	<p>Articles L 48 du Code des Postes et Télécommunications.</p>	<p>FRANCE-TELECOM Pôle DICT B.P. 329 83007 DRAGUIGNAN</p> <p>A.P. du 29 Janvier 1957 A.P. n° D2-B1-96-271 du 26 Août 1996 A.P. N° 1D1-80-286 du 4 Décembre 1980</p>

COMMUNE DE ST FERREOL D'AUROURE

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

Situation au 11 Mai 2022

IV- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

A - Salubrité publique

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
a) Cimetières	Servitudes au voisinage des cimetières Int 1	Article L 22223-1 et L 22223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales Article R 425-13 du Code de l'Urbanisme	D.D.C.S.P.P. Service Santé-Environnement

COMMUNE DEST FERREOL D'AUROURE

Situation au 11 mai 2022

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE AFFECTANT L'UTILISATION DU SOL

IV- Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

B - Sécurité publique

NOM DE LA SERVITUDE	REFERENCE DES TEXTES PERMETTANT D'INSTITUER LA S.U.P.	ACTE L'AYANT INSTITUE	SERVICE RESPONSABLE DE LA S.U.P.
PM 1 Servitudes résultant des Plans de Prévention des Risques naturels Prévisibles (P.P.R.N.P.) et Plans de Prévention des Risques Miniers (P.P.R.M.)	Article L 562-1 à L 562-9 du Code de l'Environnement Article R 562-1 à R 562-10 du Code de l'Environnement Décret n° 2000-547 du 16 juin 2000 modifié relatif à l'application des articles 94 et 95 du Code Minier - P.P.R.I. rivière « La Semène »	Arrêté DIPPAL B3-2011/24 du 26 octobre 2011	D.D.T. / S.A.T.U.R.N. Bureau Prévention des Risques Naturels